Le Baavier



Journal Sainte-Hélène-de-Bagot

MAI 2016

À LA UNE

LA F ET E DESAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT NATIONALE 2010 PRÉSENTE

02 CIRCUIT PATRIMONIAL

2° VERSEMENT TAXES

COMMANDITAIRES FEU D'ARTIFICE

: LES MATINÉES : GOURMANDES

: VISITE DE PRÉVENTION INCENDIE

FÊTE NATIONALE 11

: BALLE DONNÉE ET DEK HOCKEY

CAMP DE JOUR

FOIRE DE L'ENVIRONNEMENT

: OFFRE D'EMPLOI -**AGENT RECENSEUR**

COLLECTE RDD

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ 24 juin et 1er juillet

SAMEDI 25 JUIN Cantine chez Méli 11 h 00 à 21 h 00 : Les hot-dogs vendus dans le kiosque extérieur sont **au profit** des Loisirs de Ste-Hélène. Le 25 juin, deux événements à ne pas manquer

> 379, 7° av., Sainte-Hélène-de-Bagot, Qc J0H 1M0 www.saintehelenedebagot.com

MARCHÉ ROTATIF

CIRCUIT PATRIMONIAL DE SAINTE-HÉLÈNE



Jusqu'au 15 octobre, vous êtes invités à parcourir le circuit patrimonial du vieux Sainte-Hélène.

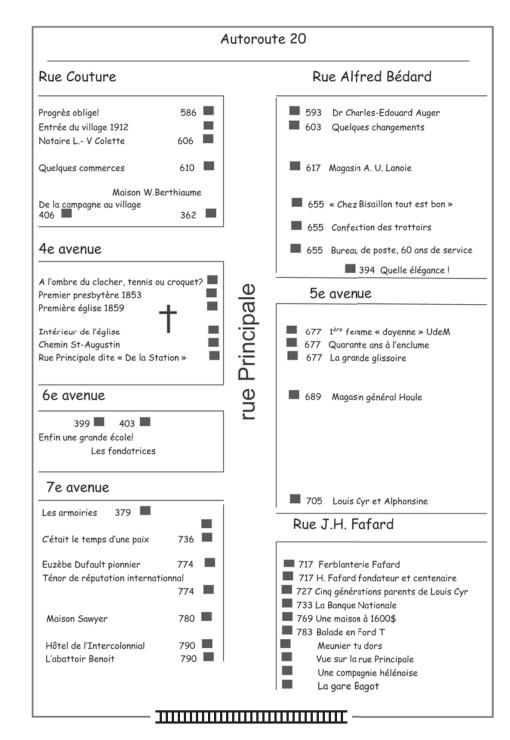
Une quarantaine de panneaux illustrés de photos anciennes vous feront découvrir des pans de l'histoire hélénoise.

Une invitation toute spéciale à vous, les nouveaux arrivants. Bienvenue!

Dépliants-guides disponibles au Marché Bonichoix, à la Coop Unimat et au bureau municipal au 379, 7^e avenue.







Merci à madame Gosselin de remonter le temps et de partager son savoir concernant le patrimoine.

Administration MUNICIPALE



YVFS PFTIT 450 791-2508 Cell.: 450 779-1872

Siège d'office sur tous les comités



MICHEL BROUILLARD 450 791-2694

Conseiller #5

- Loisirs
- Service incendie, schéma de risque
- Voirie, environnement et cours d'eau
- Comité du bassin versant (Rivière Chibouet)



LISE LAFERRIÈRF 450 791-2629

Conseillère #1

- OMH (Office Municipale d'Habitation)
- CCU (Comité consultatif d'urbanisme)
- Fleurons



HÉLÈNE DUFAULT 450 791-2124

Conseillière #6

- Mairesse suppléante
- Finances, personnel et dév. Économique
- Bibliothèque et culture
- Patrimoine
- Régie des déchets
- CCU (Comité consultatif d'urbanisme)



STÉPHAN HÉBERT

Conseiller #2

- Sécurité civile
- Régie des déchets (substitut)
- Aqueduc et épuration des eaux
- Voirie, environnement et cours d'eau



PERSONNEL MUNICIPALE

450 791-2455



VÉRONIQUE PICHÉ

Directrice générale (Lundi au jeudi)

Poste 224 • dg.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

SYLVIE VANASSE

Directrice générale adjointe (Mardi au vendredi)

Poste 225 • adj.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca



Secrétaire-réceptionniste (Lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Poste 222 • mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

BERTRAND LAPIERRE

Directeur des travaux publics

Poste 226 • travauxpublics.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

RAYMOND LESSARD

Officier municipal en bâtiment

(Mercredi 17:30 à 20:30 et samedi 13:00 à 16:00)

Poste 223 • inspecteur.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca



Directeur service des incendies

incendie.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

JÉZABELLE LEGENDRE

Technicienne en loisirs (Lundi au vendredi 8:30 à 15:00)

Poste 231 • loisir.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca



RÉJEAN RAJOTTE 450 791-2297

Conseiller #3

- Loisirs (Président des loisirs)
- Sécurité civile
- OMH (Office Municipale d'Habitation)
- CCU (Comité consultatif d'urbanisme)



ANDRÉ LÉVESQUE 450 791-2690

Conseiller #4

- Finances, personnel et développement économique
- Service incendie, schéma de risque
- Aqueduc et épuration des eaux



Mot du MAIRE

Yves Petit Maire de Sainte-Hélène-de-Bagot

ENTENTE INTERMUNICIPALE SUR LE FINANCEMENT DES ÉQUIPEMENTS SUPRALOCAUX

En avril dernier, le maire de la Ville de Saint-Hyacinthe a convoqué tous les maires et directeurs généraux à une rencontre. Cette rencontre était pour discuter de l'intention de la Ville de Saint-Hyacinthe de rouvrir l'entente intermunicipale sur le financement des équipements supralocaux qui date de 2002. Les coûts pour certains services et équipements supralocaux sont actuellement de 386 637\$ pour les 16 municipalités de la MRC des Maskoutains. Pour l'instant, la ville-centre a l'intention de donner un mandat à la firme d'experts Raymond Chabot Grant Thornton.

Le mandat de la firme d'experts sera de faire l'inventaire, d'évaluer le coût des investissements et d'opération de chacun des équipements de la Ville de Saint-Hyacinthe pour finir par avoir un partage équitable envers toutes les municipalités (16) et la Ville de St-Hyacinthe et ce, en matière de sports, loisirs et culture.



Les coûts de cette évaluation seront absorbés entièrement par la Ville de Saint-Hyacinthe. De plus, chaque municipalité devra faire l'inventaire de ses propres équipements pour être dans une bonne position de négociation. Le dossier est à suivre.

PREMIÈRE RÉCOLTE ET TEMPS DES SEMENCES

La première récolte de l'année est déjà terminée. Ce fut une des meilleures années depuis longtemps au point de vue des sucres. Nos ancêtres disaient « une bonne récolte de sucre est un indice d'une bonne récolte à venir (fruits, légumes, etc.) ». À l'automne, on verra bien si nos ancêtres avaient raison. Le temps des semences est déjà en cours. Vous verrez de plus en plus d'agriculteurs dans leurs champs et sur les routes. Leurs véhicules dépassent souvent la largeur d'une seule voie et ils ne roulent pas à la même vitesse que les automobilistes. À tous, nous vous demandons d'être bien vigilants et courtois sur les routes.



fadog Sainte-Hélène-de-Bagot

Nous vous remercions pour votre grande participation pour la saison 2015 -2016 et souhaitons vous revoir dès septembre prochain.

Le comité du club fadoq vous souhaite de bonnes vacances.

Jocelyne Jodoin, Présidente



ANNIVERSAIRES MOIS DE JUIN



Mme Denise Roy D	02
M. Robert Thibault	04
Mme Réjeanne Giroux	07
M. Alain Devost	08
Mme Cécile Bérard Petit	13
Mme Claudette Nantel	16
Mme Francine Sabourin	16
Mme Monique Lapierre	19
Mme Alice Lussier	26
M. Serge Bérard	29



BUREAU MUNICIPAL

Adresse: 379. 7e avenue

> Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0

Téléphone: 450 791-2455

Courriel: mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

Site Internet: www.saintehelenedebagot.com

Lundi au vendredi: 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Adresse: 421. 4e avenue Téléphone: 450 791-2455

BIBLIOTHÈQUE

Adresse: 384. 6^e avenue

Téléphone: 450 791-2455, poste 230

Mercredi 19 h à 21 h Samedi 9 h 30 à 11 h 30

PAROISSE SAINTE-HÉLÈNE

650, rue Principale Adresse: Téléphone: 450 791-2480

ÉCOLE PLEIN SOLEIL

Adresse: 401, 4^e avenue Téléphone: 450 773-1237

BUREAU DE POSTE DE SAINT-LIBOIRE

Téléphone: 450 793-4188

Comptoir de service postal de Sainte-Hélène-de-Bagot

655, rue Principale Adresse: Téléphone: 450 791-2666

DÉPUTÉ PROVINCIAL: ANDRÉ LAMONTAGNE

Drummondville: 819 474-7770 Acton vale: 1-800-969-3793

Courriel: Andre.Lamontagne.JOHN@assnat.gc.ca

DÉPUTÉE FÉDÉRALE: BRIGITTE SANSOUCY

Saint-Hyacinthe: 450 771-0505

Courriel: brigitte.sansoucy@parl.qc.ca

LIENS D'INTÉRÊT

Télévision Internet Téléphonie Mobilité

CÂBLEVISION L

1-800-567-6353 • www.cablevision.qc.ca

SOGETEL (a)

1-866-764-3835 • www.sogetel.com

TÉLÉBEC (a) 1-888-835-3232 • www.telebec.com

XITTEL L

1-866-853-3232 • www.xittel.net

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX **DE DRUMMOND (S.P.A.D.)**

1-855-472-5700 • www.spadrummond.com

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON **ET DES MASKOUTAINS**

450 774-2350 • www.regiedesdechets.qc.ca

ÉCOCENTRES

450 774-2350

www.regiedesdechets.qc.ca/ecocentres_intro.html

COMMISSION SCOLAIRE DE ST-HYACINTHE

450 773-8401 • www.cssh.gc.ca

MRC DES MASKOUTAINS

Général: 450 774-3141 • www.mrcmaskoutains.qc.ca

Service d'évaluation: 450 774-3143

Service développement économique (DEM) :

450 773-4232

Programme de rénovation: 450 774-3159

Patrimoine: 450 774-5026 Cours d'eau: 450 774-3159

Transport adapté: 450 774-8810 Transport collectif: 450 774-3173



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			Q 1	2	3	4
5	6	Séance du conseil 19h30	Q 8	9	10	11
12	13	△ 14	D 15	16	17	18
19	20	1 21		23	Bureau municipal FERMÉ Fête Nationale du Québec 24	Matinées gourmandes Festivité de la Fête Nationale du Québec 25
26	27	△ 28	Q 29	30		

RÉSERVATION DE SALLES OU D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

	LOCATAIRE RÉSIDENT		LOCATAIRE	NON-RÉSIDENT
	sans taxe	avec taxes	sans taxe	avec taxes
Salle polyvalente	175,00\$	201,21\$	275,00\$	316,18\$
Cuisine	100,00\$	114,98\$	100,00\$	114,98\$
Gymnase-Cuisine	275,00\$	316,18\$ (20\$/h, max.2h)	375,00\$	431,16\$ (40\$/h, max.2h)
Hall du centre	50,00\$	57,48\$	100,00\$	114,98\$
Centre des loisirs	100,00\$	114,98\$	150,00\$	172,46\$
Terrain de baseball	250,00\$	287,44\$ (la saison)	300,00\$	344,93\$ (la saison)
Terrain de volley-ball	250,00\$	287,44\$ (la saison)	300,00\$	344,93\$ (la saison)
Patinoire	250,00\$	287,44\$ (la saison)	300,00\$	344,93\$ (la saison)
Terrain de tennis	250,00\$	287,44\$ (la saison)	300,00\$	344,93\$ (la saison)
POUR INFORMATION : Jézabelle Legendre 450 791-2455, poste 231 ou à loisir.ste-helene@mrcmaskoutains.gc.ca				

TARIFICATION ANNUELLE DE LA PUBLICITÉ (10 PARUTIONS)

Publicité noir et blanc à l'intérieur du journal	Publicité couleur à l'arrière du journal	
1/4 page : 150 \$ (plus taxes) (carte d'affaires simple)	1 page : 1 500 \$ (plus taxes)	
1/4 page : 275 \$ (plus taxes) (carte d'affaires double)		
1/2 page : 500 \$ (plus taxes)		
1 page : 1 000 \$ (plus taxes)		
POUR INFORMATION : Audrey Lapierre 450 793-2908 ou à info@horizongraphique.com		

AVIS PUBLIC



EST. PAR LES PRÉSENTES. DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE. QUE :

Que lors de la séance ordinaire du 3 mai 2016, le conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, a adopté la modification au règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 478-2016 - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 389-2009 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DU FINANCEMENT DES **CENTRES D'URGENCE 9-1-1**

Que toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal au 379, 7° avenue, de 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 6 mai 2016.

Véronique Piché

Directrice générale - secrétaire trésorière

TAXES MUNICIPALES

DATES D'ÉCHÉANCE		
1 ^{er} versement	25 février 2016	
2 ^e versement	25 mai 2016	
3 ^e versement	23 août 2016	

La Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot désire informer ses résidants que le 2^e versement des taxes municipales vient à échéance le 25 mai 2016.

Vous avez de <u>l'arrérage dans vos paiements</u> de taxes municipales ? Informez-vous au bureau municipal au 450 791-2455, poste 222 afin de savoir le montant exact à payer. Cela vous évitera un solde non acquitté et des intérêts qui continuent de courir.

Voici vos options de paiement :

- au bureau municipal
 - argent comptant (au comptoir)
 - chèque (dans la boite aux lettres ou au comptoir)
 - Interac (débit seulement)
- par la poste (au 379,7° avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot, J0H 1M0)
 - chèque
- par le biais de la Caisse populaire Desjardins :
 - par transaction électronique « Accès D »
 - au guichet automatique
 - au comptoir de service
- par votre créancier hypothécaire



La municipalité VOUS INFORME

RAPPEL ___



COLLECTES GROS REBUTS

Vous avez manqué la collecte de gros rebuts le 10 mai dernier? Ne soyez pas inquiets. Deux autres collectes sont prévues :

- Mardi le 5 juillet 2016
- Mardi le 27 septembre 2016

RESTEZ CONNECTĚ

Pour obtenir plus d'informations sur ce qui touchent votre quotidien municipal, visitez notre site internet au www.saintehelenedebagot.com.

Sous l'onglet « ACTIVITÉS ET LOISIRS », vous retrouverez tout concernant le camp de jour et les inscriptions aux activités. Sous l'onglet « SERVICES MUNICIPAUX », découvrez les nouveautés du mois. En tout temps, inscrivez-vous à notre infolettre pour rester connecté sur votre municipalité.

COMMANDITAIRES FEU D'ARTIFICE 2016

La Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot présentera un feu d'artifice dans le cadre de la Fête nationale du Québec le samedi 25 juin 2016.

Cette activité est rendue possible grâce au soutien financier de citoyens et de plusieurs entreprises.

Nous faisons donc appel à votre générosité. Veuillez noter que votre contribution en tant que commanditaire sera reconnue sur le site même des activités lors de l'événement, dans le journal municipal et sur le site Internet de la Municipalité.

VEUILLEZ NOTER



Le centre communautaire (421, 4^e avenue) est maintenant sous surveillance.

RAPPEL - TABLEAUX D'AFFICHAGE

Vous retrouverez désormais les tableaux d'affichage officiels de la Municipalité au :

- 379, 7° avenue (au bureau municipal)
- 421, 4° avenue (au centre communautaire)

Depuis la fin avril, un nouveau tableau d'affichage a été installé au centre communautaire pour remplacer celui au parvis de l'église.



UN MARCHÉ PUBLIC CHEZ-VOUS!

Les samedis de 9 h à 13 h

Au centre

SAINT-LIBOIRE // 18 JUIN

SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT // 25 JUIN

SAINTE-MADELEINE // 2 JUILLET

SAINT-HUGUES // 9 JUILLET

LA PRÉSENTATION // 16 JUILLET

SAINT-JUDE // 23 JUILLET

SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON // 30 JUILLET

SAINT-PIE // 6 AOÛT

SAINT-BARNABÉ-SUD // 13 AOÛT

SAINT-LOUIS // 20 AOÛT

SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE // 27 AOÛT

Journées gourmandes SAINT-HYACINTHE // 24 & 25 SEPTEMBRE









www.matinees-gourmandes.com | f















La municipalité VOUS INFORME

VISITE DE PRÉVENTION INCENDIE



Veuillez noter que la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot a mandaté la firme Groupe GPI afin d'effectuer des visites de prévention et d'inspection contre les incendies, telles que décrétées par l'adoption du schéma de couverture de risques en incendie de la MRC des Maskoutains.



Le préventionniste, monsieur Frédérick Demers, sera en uniforme et clairement identifié à Groupe GPI et visitera l'ensemble des propriétés dans les prochaines semaines. Il conduira un véhicule Santa Fe (de marque Hyundai), blanc, immatriculé 453 PGZ.

Il accordera une attention particulière aux éléments suivants :

- avertisseurs de fumée (minimum d'un (1) par étage);
- la présence d'avertisseurs de monoxyde de carbone lors de l'utilisation d'appareils de combustion;
- complément d'information pour votre sécurité;
- que le numéro civique de votre propriété soit apparent à partir de la voie de circulation.

Nous vous remercions de votre collaboration pour faciliter le travail du représentant du Groupe GPI au cours des prochaines semaines.

Pour toutes questions, veuillez communiquer avec votre Municipalité au 450 791 2455, poste 222.



DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT

SAMEDI 25 JUIN



Cantine chez Méli exceptionnellement 11 h 00 à 21 h 00 :

Les hot-dogs vendus dans le kiosque extérieur sont au profit des Loisirs de Ste-Hélène.

9 h 00 à 13 h 00:

Les matinées gourmandes au centre communautaire (421, 4e Avenue)

13 h 00 à 15 h 30:

Bingo (18 ans et plus) organisé par la FADOQ à l'OTJ (425, 6e Avenue)

20 h 30 à 21 h 00 :

Découvrez le Jazzercise (sous le chapiteau)

22 h 00:

Feux d'artifices

13h 00 à 16 h 30:

Activités pour toute la famille sur le terrain de l'école (jeux gonflables, maquillage pour enfant, clowns, tours de tracteur, etc.) - En cas de pluie, plusieurs activités auront lieu à l'intérieur du centre communautaire

18 h 30:

Parade

21 h 30:

1^{re} partie; spectacle du groupe Bonté Divine (sous le chapiteau)

22 h 45:

2^e et dernière partie; spectacle du groupe Bonté Divine (sous le chapiteau)

Loisirs Ste-Hélène | Programme DOUBLE

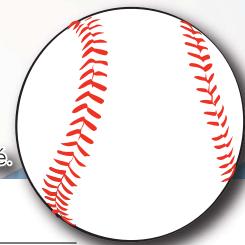
ligue amicale lle donnée

es joueurs et joueuses profiteront d'un terrain de baseball récemment amélioré.

Horaire : Les lundis à 19 h (Début de la saison en juin)

30 \$ / saison Coût: Âqe: 16 ans et plus

Inscription dès maintenant auprès de Jézabelle Legendre au 450 791-2455 (231)





DEK HOCKEY pour les 6 à 10 ans

Des matchs amicaux de dek hockey seront organisés sur la surface de la patinoire. Les équipes seront formées sur place à chaque fois. Quelques équipements sont obligatoires : Un casque avec une visière, un bâton de hockey, de bons souliers et une gourde d'eau. La coquille pour garçon et les gants protecteurs sont fortement suggérés. Les équipements de gardiens de but seront fournis.

Horaire: Les vendredis à partir du 3 juin 2016

Heure: 18 h 30 à 19 h 30 20 \$ / saison Coût:

Inscription dès maintenant auprès de Jézabelle Legendre au 450 791-2455 (231)





COMITÉ DES LOISIRS STE-HÉLÈNE 2016-2017

Mme Jézabelle Legendre, technicienne en loisirs pour la municipalité et coordonnatrice du Comité des loisirs est fière de présenter les nouveaux administrateurs pour l'année 2016-2017.

En ordre sur la photo de gauche à droite : Cindy Bédard, Annie Mercier, Michel Brouillard, Karen Laflamme (viceprésidente), Caroline Beaudoin, Annie Brouillard et Réjean Rajotte (président).

De très beaux projets attendent le Comité et beaucoup de nouveautés sont déjà amorcées telles que l'intégration des joueurs de soccer à la lique de la Montérégie, la parade de la Fête Nationale et le retour d'une lique de balle donnée.



Es-tu inscrit au CAMP DE JOUR?

Le capitaine t'attend pour le départ vers l'île de la survie.

Oyé Oyé équipage, le mercredi 25 mai à 18 h 30, tout le monde sur le pont du centre communautaire pour la rencontre de départ.





6º édition Date à déterminer La foire de l'environnement Des activités pour à Sainte-Mélène toute la famille!

C'est avec grand plaisir que le comité organisateur de la Foire de l'environnement de Sainte-Hélènede-Bagot vous annonce que l'événement aura lieu à l'automne, en plein cœur de la municipalité. La date reste à déterminer.

Encore une fois, nous souhaitons faire connaître par le biais de cet événement, les producteurs d'aliments et de produits locaux, les entreprises et organismes qui offrent des produits et services contribuant au développement durable de notre municipalité et de notre région.

Plusieurs activités sont prévues : rencontre et échange avec plus d'une vingtaine d'exposants, rallye écolo sous forme de questionnaire auprès des exposants avec de nombreux prix de participation (barils récupérateur d'eau de pluie, vélo, ordinateur, bons d'achat, etc.), jeux gonflables, randonnée cycliste, vente d'aliments et de produits du terroir, maquillage pour enfant, échange de livres usagés, etc.

C'est grâce au partage de nos meilleures pratiques que nous contribuons collectivement à l'atteinte d'un objectif commun, soit d'assurer un meilleur environnement aux générations actuelles et futures.

Cette initiative qui contribue au développement durable de notre région est rendue possible grâce, entre autres, à la contribution et la collaboration de différents partenaires locaux, tels que : la Municipalité, la Coop Ste-Hélène, la Caisse Desjardins de la Seigneurie de Ramezay, les Loisirs de Sainte-Hélène, le Marché Sainte-Hélène et l'École Plein Soleil!

AVIS À TOUS LES INTÉRESSÉS

Vous aimeriez participer à La Foire de l'environnement (tenir un kiosque, animer un atelier, vendre ou faire déguster vos produits, etc.), communiquez avec Madame Nathalie Witty (450-791-2476 #7187224).

Des activités pour toute la famille!

Venez découvrir de nouvelles choses et vous amuser avec nous le 24 septembre 2016!

Au plaisir de vous revoir en grand nombre!

Tous les membres du comité organisateur de la Foire de l'environnement



RECENSEMENT • CENSUS

www.recensement.gc.ca

www.census.gc.ca

Bonjour, mon nom est Marie-Jeanne René et je suis une chargée des opérations sur le terrain pour le Recensement de 2016. Dès aujourd'hui, je serai à la recherche d'agents recenseurs bilinques dans la ville de Sainte-Hélène-de-Bagot et ses environs.

Les agents recenseurs mènent des interviews auprès des répondants en personne et par téléphone et sont payés 16,31 \$ l'heure, plus les dépenses autorisées. Le travail commencera en fin avril 2016 et se poursuivra jusqu'à la mi-juillet 2016. Une formation rémunérée est offerte.

Travailler pour le recensement est un défi et le travail change d'une journée à l'autre. Cela n'est jamais ennuyeux. Vous ferez des rencontres agréables et vous travaillerez avec un certain nombre de personnes remarquables — c'est vraiment un travail d'équipe. Si vous êtes citoyen canadien (ou titulaire d'un permis de travail valide ou du statut de résident permanent), avez 18 ans ou plus, que vous êtes à l'aise avec les ordinateurs, que vous aimez travailler avec le public et que vous êtes prêt à travailler à des heures flexibles, vous êtes invité à vous joindre à l'équipe du Recensement de 2016.

Si vous désirez plus de renseignements, visitez le www.recensement.gc.ca/emplois. Les demandes d'emploi seront acceptées en ligne, par courrier ou par télécopieur.





PRATIQUES

Beaux Mardis de Casimir



Desserte exceptionnelle en transport adapté

La MRC des Maskoutains annonce qu'elle prolongera sa desserte de transport adapté jusqu'à 21 h 30 lors des représentations des Beaux Mardis de Casimir qui ont lieu au parc Casimir-Dessaulles pendant la saison estivale, et ce, pour une 2^e année consécutive.

Cette prolongation sera effective aux dates suivantes, soit le 28 juin, les 5, 12, 19 et 26 juillet, de même que le 9 août 2016. Les Beaux Mardis de Casimir proposent une série de spectacles offerts gratuitement à toute la population.

Cette desserte permettra aux usagers du transport adapté d'assister à ces prestations d'artistes très prisées du grand public et de bénéficier d'une nouvelle alternative de transport pour leur retour à la maison. Celle-ci ne sera toutefois pas exclusive aux soirées des Beaux Mardis et pourra donc être utilisée pour tout autre motif. Les usagers des dix-huit (18) municipalités desservies par le service de transport adapté de la MRC des Maskoutains y auront accès.

Soucieuse de l'intégration des personnes handicapées aux activités offertes sur son territoire, la MRC des Maskoutains favorise leur participation sociale en améliorant continuellement son service à la clientèle.

Pour connaître la programmation des Beaux Mardis de Casimir, rendez-vous sur le site de la Ville de Saint-Hyacinthe. L'information sera mise en ligne dès le 16 mai.







Semaine québécoise des personnes handicapées

Semaine québécoise des personnes handicapées

Gratuité du service pour les usagers du transport adapté

La MRC des Maskoutains annonce aux usagers du transport adapté qu'ils pourront bénéficier de la gratuité du service pendant la Semaine québécoise des personnes handicapées qui se tiendra du 1er au 7 juin. Cette mesure exceptionnelle est rendue possible grâce aux sommes attribuées par Revenu Québec à la MRC à titre de remboursement de la taxe sur les carburants. Veuillez prendre note que cette gratuité ne s'applique pas aux accompagnateurs.

« Le thème de la Semaine québécoise des personnes handicapées est Ensemble, bâtissons une société plus inclusive. C'est dans cette optique que le conseil de la MRC vise à assurer l'accessibilité universelle de son service de transport et à favoriser la participation sociale des aînés et des personnes handicapées au sein de notre communauté », a indiqué Mme Francine Morin, préfet de la MRC des Maskoutains.

Le transport adapté de la MRC

Le transport adapté est un service de type porte-à-porte, répondant aux besoins des personnes qui l'utilisent. Selon les limitations reconnues, le service peut offrir un certain niveau d'assistance ou une prise en charge de la personne, si son état le requiert. Pour être admise, elle doit avoir une limitation significative et persistante et répondre à certains critères. Le formulaire d'admission, prescrit par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec, doit être rempli par un spécialiste de la santé reconnu.

Les usagers doivent téléphoner au service de transport adapté au 450 774-8810 afin de réserver tous leurs déplacements selon le fonctionnement habituel.





Collecte printanière de résidus domestiques dangereux : Venez faire exploser le taux de participation!

La population est de plus en plus sensible à la bonne gestion des matières résiduelles, dans le respect de l'environnement, et le succès de la collecte à trois voies le démontre bien. Malheureusement, on oublie trop souvent les risques de contamination des lieux d'enfouissement et de la nappe phréatique liés à l'enfouissement des résidus domestiques dangereux (RDD). Ces produits, biens que domestiques, sont nocifs et il est important de les gérer comme tels. Le printemps constitue une occasion idéale pour effectuer le grand ménage du sous-sol, du garage ou de la remise et c'est pourquoi la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains organise, encore cette année, une collecte printanière des RDD.

Les RDD sont principalement constitués de peintures, huiles usées, solvants, pesticides, produits d'entretien de piscine, antigel, acide, filtres à l'huile, piles, batteries, combustibles, aérosols, produits pharmaceutiques, médicaments... Vous pouvez également profiter de cette occasion pour disposer sécuritairement des médicaments périmés



*** RÉSIDUS INFORMATIQUES ET ÉLECTRONIQUES ***

Vous pourrez également y apporter vos équipements informatiques électriques ou électroniques désuets afin que ceux-ci soient pris en charge par une firme spécialisée.

Où: Devant le stade L.-P.-Gaucher,

900 rue Turcot à Saint-Hyacinthe

Samedi le 28 mai, entre 8h30 et 16h30 Quand:

Vous êtes invités à mettre de côté vos résidus dangereux dès maintenant et à profiter de ce service gratuit offert aux citoyens des 25 municipalités membres de la Régie. Une preuve de résidence sera requise lors de l'arrivée sur les lieux et il va de soi que seuls les résidus dangereux provenant d'usages domestiques seront acceptés. Aucun produit liquide ne pourra être transvidé sur place.







Bilan 2015 : La Régie a le vent dans les voiles!

Lors de la rencontre du conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, le directeur général, M. Réjean Pion, a procédé au dépôt du bilan annuel 2015 et a présenté les excellentes performances de l'organisme pour la dernière année. Ce document est disponible pour consultation sur le site Internet de la Régie au www.regiedesdechets.gc.ca.

Un des éléments marquants de la dernière année est sans contredit l'attribution d'un nouveau contrat de cinq ans à Entreprise Sanitaire FA Ltée pour l'ensemble des services de collecte à trois voies, suite à un processus d'appel d'offres. Bien que les coûts globaux aient subit une augmentation annuelle d'environ 1 M\$, ceux-ci se situent encore à un niveau fort acceptable si on considère que lors de l'appel d'offres précédent, en 2010, ils avaient globalement connu une diminution de l'ordre de 1,9 M\$ par année, pour les années 2011 à 2015 inclusivement.

Au cours de l'année 2015, la Régie a également complété le processus de révision du Plan conjoint de gestion des matières résiduelles des MRC d'Acton et des Maskoutains. C'est d'ailleurs dans le contexte de la mise en oeuvre de ce plan de gestion que la Régie a procédé à l'embauche d'une chargée de projet dont les principales tâches consistent à accompagner les industries, commerces et institutions afin d'améliorer leur gestion des matières résiduelles et à effectuer des présentations dans les écoles primaires et secondaires afin de sensibiliser les élèves, nos gestionnaires de demain, à une saine gestion quotidienne de leurs matières résiduelles.

L'année 2015 marquera également l'histoire de la Régie puisque c'est au cours de cette année que se sont conclues les ententes qui ont porté à 25 les nombre de municipalités des MRC d'Acton et des Maskoutains desservies par la Régie, soit la totalité des municipalités de ces deux MRC. Cette entente permettra dorénavant d'uniformiser l'ensemble des services offerts sur tout le territoire, dans le respect du Plan conjoint de gestion des matières résiduelles de ces MRC.

Le retour de l'Équipe Verte au cours de l'été 2015 a permis d'obtenir une importante quantité d'informations sur l'utilisation des services de la Régie et de constater qu'un nombre relativement important de citoyens utilisent encore leur bac à déchets pour y déposer des matières recyclables ou organiques. Ce constat nous a amené à conclure que malgré nos excellentes performances régionales, il y a encore du travail à accomplir en information, sensibilisation et éducation sur notre territoire.

Quant au Programme régional de vidange des installations septiques (PRVIS), les résultats obtenus sont également à souligner. En effet, 4 703 installations (4 316 en 2011) ont été vidangées et ce service a permis de recueillir et de valoriser 809 tonnes de matière fertilisante retournée aux champs afin d'enrichir les sols d'une portion du territoire agricole.

Comme l'a souligné le président de la Régie, monsieur Guy Bond, « ...Forte de ses acquis, alors qu'elle fêtera son 25 ième anniversaire en 2016, la Régie demeure résolument tournée vers l'avenir et nous avons la ferme intention de continuer à bonifier son offre de services afin de toujours mieux répondre aux attentes des citoyens que nous desservons... ».

Pour sa part, le directeur général de la Régie, Réjean Pion a tenu à féliciter tous les citoyens qui contribuent à la réduction du volume de matières dirigées vers l'enfouissement et à les inviter à poursuivre sur cette voie. Nos performances régionales nous ont permis de nous tailler une place de choix dans le domaine de la gestion des matières résiduelles au Québec et il est important de maintenir le cap.



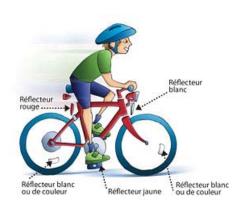




À VÉLO, IL Y A DES RÈGLES À RESPECTER

En vélo, plusieurs équipements sont obligatoires, comme les réflecteurs. D'autres sont fortement recommandés, comme le rétroviseur, le fanion et, pour protéger sa tête : le casque.

ACCESSOIRES DE VISIBILITE OBLIGATOIRES SUR LE VELO



- Réflecteur rouge à l'arrière
- Réflecteur blanc à l'avant
- Réflecteurs aux rayons des 2 roues, visibles des 2 côtés
- Réflecteurs jaunes aux 2 pédales

La sécurité à vélo commence par le respect du Code de la sécurité routière et par l'adoption de comportements préventifs. Voici entre autres quelques règles à respecter lorsque l'on utilise un vélo :

- Circuler à l'extrême droite de la chaussée et dans le sens du trafic.
- > En groupe, il faut circuler à la file indienne, jamais côte à côte.
- Établir un contact visuel avec les autres usagers de la route et signaler ses intentions au moment d'une manœuvre.

Rappelons qu'il est interdit de :

- Circuler avec un baladeur ou un casque d'écoute.
- Transporter un passager, sauf s'il y a un siège prévu à cet effet.
- > Circuler entre les véhicules en mouvement.
- Circuler sur le trottoir.
- Consommer des boissons alcoolisées en circulant.

S'il n'y a pas de feux de circulation pour les cyclistes, il faut respecter les feux de circulation pour les véhicules. Pour traverser lorsqu'il y a un feu pour piéton, il faut descendre de son vélo.

Méfiez-vous...







Cet été, soyez prudents lors de vos déplacements à vélo et rappelez-vous d'être visibles et surtout prévisibles pour les automobilistes qui vous entourent... Partageons la route intelligemment!

Source : SAAQ (Société de l'assurance automobile du Québec)



PRATIQUI



DÉFI SQ DES MASKOUTAINS

SITUATION

Le Défi SQ MRC Maskoutains aura lieu le 17 juin 2016, dans la municipalité de Saint-Hugues au sein de la MRC Maskoutains. Il s'agit d'un défi de course à pied organisé par le poste de la Sûreté du Québec de la MRC afin de crée de bons liens avec les divers organismes de la région. Cette année, le défi accueil la maison La Vigile comme partenaire.

MISSION

C'est dans un but de coopération, de cohésion et de plaisir que nous vous faisons parvenir cette invitation. Vous êtes donc invité à courir, participer, aider, contribuer et assister à cette belle journée qui aura lieu vendredi le 17 juin 2016, à 08h00.

ÉXÉCUTION

La journée comprend 3 défis soit :

- La course des écoles primaires Une boucle de 1.2 KM réservé à nos jeunes écoliers - Départ à 09h30 AM
- 2. Un trajet de 8 KM en boucle Un rappel du fameux 8 Km de Techniques Policières destiné aux adultes et adolescents - Départ 08h30 AM
- 3. Un trajet de 21.1 KM (demi marathon) Il est possible de le faire au complet ou encore à relais en représentant votre équipe (exemple : Poste MRC Maskoutains ou poste MRC Acton ETC.) - Départ 08h30 AM

MODALITÉS

Sur place, la Sûreté du Québec, les Forces Armées Canadiennes, les services Ambulanciers et les services Incendies rouleront des kiosques d'information avec leur équipement afin que les jeunes enfants puissent découvrir et profiter des véhicules, matériel et puissent poser des questions.

Pour cette 3e édition, nous aimerions amasser un don pour la maison La Vigile. Le don est sur une base volontaire.

Les trajets sont en boucle, donc vous pouvez vous stationner dans la municipalité de Saint-Hugues et repartir une fois votre journée terminée.

La journée prend habituellement fin vers 13h00.

Pour ceux qui voudraient faire le 21.1 KM en équipe et à relais, il faudra communiquer au email suivant pierreolivier.lavoie@ surete.gc.ca afin d'en informer le responsable en expliquant votre provenance, le nombre de coureurs et le nombre de KM par coureur.

SOUTIEN ET LOGISTIQUE

Vous devez avoir avec vous les éléments suivants :

- Carte assurance maladie 1.
- 2. Eau, collation ou lunch
- 3. Vêtements sportifs adaptés
- 4. Lunettes soleils
- 5. Famille, parents et ami(es)
- Les lecteurs MP3 sont permis 6.
- 7. Argent comptant (en cas de don)

COMMANDEMENT ET TRANSMISSION

Le responsable de l'épreuve est l'agent Pierre-Olivier Lavoie, matricule 13854

Mme Guylaine Tremblay sera l'officier en charge lors de la

En cas de questions, vous pouvez appeler au 450 778 8500 ou écrire au pierreolivier.lavoie@surete.qc.ca

Infos PRATIQUES



La Moisson Maskoutaine

2540, rue Saint-Charles, Saint-Hyacinthe, Québec, J2T 1W2 Téléphone: 450 261-1110 / Télécopieur 450 261-1120

courriel: info@lamoissonmaskoutaine.qc.ca Site web: www.lamoissonmaskoutaine.qc.ca

Facebook: La Moisson Maskoutaine

Appel aux jardiniers et aux producteurs maraîchers

Chaque année la belle saison apporte fruits et légumes en abondance. Que vous soyez jardiniers amateurs ou producteurs maraîchers, si vous avez un surplus de ces belles récoltes, en petite ou en grande quantité, nous vous invitons à les donner à La Moisson Maskoutaine. 2540 rue Saint-Charles, à Saint-Hyacinthe.

Des personnes et familles en difficulté, des organismes d'entraide humanitaire de la région maskoutaine et des groupes de cuisine collective profiteront de cette nourriture généreusement offerte.

Dans le but de mieux vous servir, il serait préférable de venir porter vos dons sur les heures d'exploitation de La Moisson Maskoutaine, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 16 h. Pour toutes informations supplémentaires, veuillez téléphoner à La Moisson Maskoutaine au 450 261-1110. Il nous fera plaisir de vous répondre.









PRATIQU



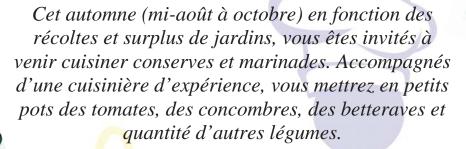
La Moisson Maskoutaine

2540, rue Saint-Charles, Saint-Hyacinthe, Québec, J2T 1W2 Téléphone: 450 261-1110 / Télécopieur 450 261-1120

courriel: info@lamoissonmaskoutaine.qc.ca Site web: www.lamoissonmaskoutaine.qc.ca

Facebook: La Moisson Maskoutaine

Les Cuisines Collectives d'automne reviennent...



Ces cuisines collectives auront lieu à La Moisson Maskoutaine, au 2540 rue Saint-Charles, à Saint-Hyacinthe. Un horaire sera déterminé, selon les inscriptions reçues et l'arrivage des denrées.

Préparez vos pots de conserve de type « Mason » (incluant les couvercles, dont des disques neufs). Un coût minime sera demandé.

Vous êtes intéressés à participer aux ateliers de cuisines collectives, laissez vos coordonnées à Chantale Vanier, à La Moisson Maskoutaine, au 450 261-1110 ou par courriel à c.vanier@lamoissonmaskoutaine.gc.ca.

Ces cuisines s'adressent aux personnes seules, personnes âgées, étudiants et familles à faibles ou moyens revenus, habitant la région maskoutaine.

Un service de halte garderie gratuit sera disponible pour les participants qui en auront besoin.











PROCÈS-VERBAL

DU 3 MAI 2016



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT, le 3 mai 2016 à 19h30, à l'endroit habituel des séances du conseil, au 379, 7^e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot.

SONT PRÉSENTS: madame Lise Laferrière, conseillère #1 monsieur Réjean Rajotte, conseiller #3 monsieur André Lévesque, conseiller #4 monsieur Michel Brouillard, conseiller #5 madame Hélène Dufault, conseillère #6

EST ABSENT monsieur Stéphan Hébert, conseiller #2

Formant le quorum, sous la présidence de monsieur le maire Yves Petit.

La directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 19h30.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution numéro 113-05-2016

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, d'accepter l'ordre du jour et de laisser le point divers ouvert et d'y ajouter et/ou modifier :

ENYAJOUTANT:

- Vérification des débitmètres 2016 puits de l'aqueduc
- Pont 3e rang autorisation de remplacement
- Remplacement de pont 3e rang achat d'un tuyau 7.8
- Achat et installation d'une tour au puits pe1 internet
- Entretien annuel de la génératrice au 379, 7e avenue contrat 2016 à 2021
- Entretien annuel de la génératrice au 708, rue principale contrat 2016 à 2021
- Foire de l'environnement contribution pour l'année 2016

ENYMODIFIANT:

- Adoption du règlement 475-2016 modification au règlement 389-2009 - règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1
- 6.14 Joints de briques de l'immeuble du 670, rue principale
- 6.15 Assurances environnement

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Résolution numéro 114-05-2016

Sur proposition de Lise Laferrière, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance du 5 avril 2016.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

Aucun.

6. ADMINISTRATION ET FINANCES

COMPTES À PAYER

Résolution numéro 115-05-2016

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, de permettre le paiement des comptes selon la liste qui a été remise aux conseillers, datée du 3 mai 2016 :

- Comptes pour approbation: 147 667,07\$ - Salaires : 36 079,41\$ - Comptes à payer : 141 452,62\$

et de prendre acte du certificat de la directrice générale et secrétaire-trésorière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après:

Je, soussignée, Véronique Piché, directrice générale et secrétairetrésorière de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 3 mai 2016, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer.

Véronique Piché, Directrice générale et secrétaire-trésorière

6.2 DIVERS RAPPORTS DE MONSIEUR LE MAIRE

- Rencontre avec la Ville de Saint-Hyacinthe pour l'entente Supralocal.
- Remerciement de l'école Plein-Soleil en lien avec leur dernier brunch.
- Rencontre à la MRC pour l'avenir des OMH.

6.3 DÉPÔT - ÉTATS COMPARATIFS DU PREMIER **SEMESTRE**

Dépôt des états comparatifs du premier semestre par la secrétairetrésorière.

(article 176.4 du Code Municipal)

6.4 TRANSFERT(S) BUDGÉTAIRE(S)

Aucun.

6.5 AFFECTATION D'UNE DÉPENSE

Résolution numéro 116-05-2016

Considérant la résolution 43-02-2016;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, d'affecter 50% de la dépense au surplus général et 50% au surplus égouts.

6.6 VENTE DE L'ANCIENNE VENTILATION DE L'IMMEUBLE AU 708 RUE PRINCIPALE (AQUEDUC) – CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS **DU QUÉBEC**

Résolution numéro 117-05-2016

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par Lise Laferrière, il est résolu, à l'unanimité, de vendre l'ancienne ventilation de l'aqueduc par le biais du Centre de Services Partagés du Québec.



TOITURE IMMEUBLE DU 670, RUE PRINCIPALE -ACHAT DE MATÉRIAUX

Résolution numéro 118-05-2016

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, d'acheter le matériel nécessaire au changement de toiture de l'immeuble situé au 670, rue Principale, à la Coop de Sainte-Hélène, au coût de 13 265,35\$ avant taxes.

Cette dépense sera affectée au surplus accumulé.

6.8 TOITURE IMMEUBLE DU 670, RUE PRINCIPALE -**INSTALLATION**

Résolution numéro 119-05-2016

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par Lise Laferrière, il est résolu, à l'unanimité, de faire l'installation de la nouvelle toiture pour l'immeuble situé au 670, rue Principale par les Toitures Daniel inc., au coût de 21 772,00\$ avant taxes.

Cette dépense sera affectée au surplus accumulé.

ADOPTION DU RÈGLEMENT 475-2016-MODIFICATION AU RÈGLEMENT 389-2009 -RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DU FINANCEMENT **DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1**

Résolution numéro 120-05-2016

Considérant la communication du 6 avril 2016 du MAMOT (Ministère des Affaires Municipal et Occupation du Territoire);

Considérant qu'un avis de motion n'est pas nécessaire (art. 244.69 et 244.70 L.F.M.);

Considérant que ledit projet de modification de règlement a été remis aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours juridiques francs avant la présente séance;

Considérant que tous les membres du conseil présent déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture en lien avec la modification;

En conséquence, sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Lise Laferrière, il est résolu, à l'unanimité, que le règlement 475-2016, modifiant le règlement 389-2009 décrète et statue ce qui suit :

ARTICLE 1: REMPLACEMENT

L'article 2 du règlement 389-2009 est remplacé par le suivant :

Article 2: À compter du 1er août 2016 est imposé sur la fourniture d'un service téléphonique de 0,46\$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.

ARTICLE 2: ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en viqueur conformément à la Loi.

6.10 MODIFIATION INFORMATIQUE -SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ

Résolution numéro 121-05-2016

Considérant que certaines applications du site internet servent d'outils au personnel du bureau municipal.

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, de modifier la section privée du site internet de la municipalité afin que l'outil de travail soit mieux adapté. Cette modification est au coût de 350,00\$ avant taxes par la compagnie Vizimedia, ce qui équivaut à une banque de temps de 5 heures.

6.11 COLLOQUE ADMQ 2016 - ZONE MONTÉRÉGIE EST

Résolution numéro 122-05-2016

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Hélène dufault, il est résolu, à l'unanimité, que la directrice générale s'inscrive au collogue ADMQ - zone Montérégie Est au coût de 150,00\$ avant taxes pour septembre prochain. Les frais encourus en lien avec ce colloque seront remboursés selon la politique.

6.12 PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN **DU RÉSEAU LOCAL**

Résolution numéro 123-05-2016

Considérant que le Ministère des Transports a versé une compensation de 88 124,00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015;

Considérant que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Considérant que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

Considérant qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport de vérification externe dûment complété;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, que la Municipalité de Sainte-Hélènede-Bagot informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

6.13 ARCHITECTE - CONTRAT POUR LA MISE AUX NORMES ET LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE L'IMMEUBLE AU **670, RUE PRINCIPALE**

Point annulé.

6.14 JOINTS DE BRIQUES DE L'IMMEUBLE **DU 670, RUE PRINCIPALE**

Résolution numéro 124-05-2016

Considérant que les joints de briques de la cheminée sur l'immeuble situé au 670, rue Principale sont à refaire;

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, de procéder à la réparation des joints de briques de la cheminée par la compagnie Maçonnerie Gérard Picard inc. au coût de 1 450\$ avant taxes.



Cette dépense sera affectée au surplus accumulé.

6.15 ASSURANCES - ENVIRONNEMENT

Résolution numéro 125-05-2016

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, d'ajouter la protection environnement tel que proposée par l'assureur dans la correspondance du 15 avril 2016, pour un maximum de 6 400,00\$ pour une couverture de 2 000 000,00\$.

TRAVAUX PUBLICS

ACHAT(S) DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Point annulé.

7.2 INGÉNIERIE PRÉLIMINAIRE POUR L'USINE D'ÉPURATION DES EAUX USÉES - TETRA TECH -PAIEMENT DE FACTURE

Résolution numéro 126-05-2016

Considérant la résolution 57-03-2015:

Sur proposition de Lise Laferrière, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, de payer la facture suivante :

Facture #15303407 au montant de 9 080,00\$ avant taxes.

Cette facture correspond à une partie du point cinq (5) de leur offre de prix en lien avec l'appel d'offres de services d'ingénierie préliminaires pour l'usine de filtration des eaux usées.

7.3 RAPIÉÇAGE 2016 - ADJUDICATION DU CONTRAT

Résolution numéro 127-05-2016

Considérant la résolution 107-04-2016;

Considérant l'ouverture des soumissions le 18 avril 2016 :

Chapdelaine asphalte inc.: 145,00\$ la tonne métrique Pavages Maska inc. : 107,56\$ la tonne métrique Pavage Drummond: 119,00\$ la tonne métrique Asphalte Vel-cour Ltée : 119,00\$ la tonne métrique

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par André Lévesque, il est résolu, à l'unanimité, d'octroyer le contrat de rapiéçage à la compagnie Pagages Maska inc. au montant 107,56\$ la tonne métrique avant taxes.

7.4 ACHAT AQUEDUC/GÉNÉRATRICE -**DISPOSITIF POUR PRESSION CONSTANTE ET PROGRAMMATION**

Résolution numéro 128-05-2016

Considérant la résolution 102-04-2016;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Lise Laferrière, il est résolu, à l'unanimité, d'effectuer l'achat, l'installation et la programmation d'un dispositif pour pression constante sur la nouvelle génératrice pour le puits PE1 au coût de 8 400,00\$ avant taxes à la compagnie JRT.

Prendre note que cette résolution annule la résolution 103-04-2016.

7.5 COURS D'EAU - DEMANDE D'INTERVENTION -**BRANCHE #34 ET #37**

Résolution numéro 129-05-2016

Considérant la demande d'intervention signée par Ferme Fatran inc.;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, qu'une demande d'intervention soit expédiée à la MRC des Maskoutains pour le cours d'eau : branches #34 et #37.

7.6 VÉRIFICATION DES DÉBITMÈTRES 2016 -PUITS AQUEDUC ET USINE D'ÉPURATION

Résolution numéro 130-05-2016

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, de faire exécuter la vérification obligatoire des débitmètres des puits par la firme Nordikeau au coût de 1 480,00\$ avant taxes pour l'année 2016.

PONT 3e RANG -**AUTORISATION DE REMPLACEMENT**

Résolution numéro 131-05-2016

Considérant la fin de vie d'un pont du 3e Rang;

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Lise Laferrière, il est résolu, à l'unanimité, de mandater le directeur des travaux publics de la Municipalité à procéder aux travaux complets pour le remplacement du pont. Ces travaux seront exécutés en régie.

REMPLACEMENT DE PONT 3e RANG-ACHAT D'UN TUYAU

Résolution numéro 132-05-2016

Considérant la résolution 131-05-2016;

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, d'autoriser le directeur des travaux publics à procéder à l'achat du tuyau T.T.O.A. 1400mm 2.8mm 15M au coût de 7 200,00\$ avant taxes chez la compagnie Centre du Ponceau Courval inc.

ACHAT ET INSTALLATION D'UNE TOUR AU 7.9 **PUITS PE1 - INTERNET**

Résolution numéro 133-05-2016

Considérant la résolution 74-03-2016;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité, d'acheter et d'installer une tour au puits PE1 afin de le desservir du réseau internet. Cet achat et installation est au coût de 905,00\$ avant taxes à la compagnie les TéléSystèmes du Québec.

7.10 ENTRETIEN ANNUEL DE LA GÉNÉRATRICE AU 379, 7° AVENUE - CONTRAT 2016 à 2021

Résolution numéro 134-05-2016

Sur proposition de Lise Laferrière, appuyée par André Lévesque, il est résolu, à l'unanimité, de renouveler le contrat d'entretien annuel sur cinq (5) ans (1er avril 2016 au 31 mars 2021) pour le bureau municipal et la caserne incendie avec la compagnie Génératrice



Drummond au coût de 532,60\$ plus taxes.

7.11 ENTRETIEN ANNUEL DE LA GÉNÉRATRICE AU 708, RUE PRINCIPALE - CONTRAT 2016 à 2021

Résolution numéro 135-05-2016

Sur proposition de Lise Laferrière, appuyée par André Lévesque, il est résolu, à l'unanimité, de renouveler le contrat d'entretien annuel sur cinq (5) ans (1er avril 2016 au 31 mars 2021) pour l'aqueduc avec la compagnie Génératrice Drummond au coût de 1 276,65\$ plus taxes.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

RAPPORT DU SERVICE INCENDIE

Aucun.

8.2 ACHAT(S) DU SERVICE INCENDIE

Résolution numéro 136-05-2016

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par André Lévesque, il est résolu, à l'unanimité, d'autoriser le versement d'allocation de 800,00\$.

8.3 ÉVALUATION DU MATÉRIEL DE LA CASERNE INCENDIE - LES ENTREPRISES MICHEL MAILLÉ

Résolution numéro 137-05-2016

Considérant le processus de délégation de compétence avec le service incendie de la Ville de Saint-Hyacinthe;

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, de mandater les Entreprises Michel Maillée afin d'évaluer l'équipement et le matériel roulant de la caserne incendie au coût de 5 950,00\$ avant taxes.

Cette dépense sera payée à même les sommes disponibles au poste budgétaire 02-192-410.

8.4 GPI - PRÉVENTION INCENDIE -PAIEMENT DE FACTURE 2 DE 4 ANNÉE 2016

Résolution numéro 138-05-2016

Considérant la résolution 293-12-2015;

Considérant l'entente avec la compagnie GPI pour la prévention sur le territoire de la municipalité pour l'année 2016;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Hélène Dufault il est résolu, à l'unanimité, d'effectuer le paiement deux de quatre (2 de 4) au coût de 3 100,00\$ avant taxes.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

RÉGIE DES DÉCHETS

Madame Hélène Dufault (conseillère #6) nous informe sur la Régie des déchets.

10. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1 RAPPORT DES LOISIRS

Monsieur Réjean Rajotte (conseiller #3 et président des loisirs) nous informe sur les loisirs.

11.2 PLAN FUTUR IMMEUBLE AU 425, 6° AVENUE -PAIEMENT DE FACTURE

Résolution numéro 139-05-2016

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité de payer la facture en lien avec le plan du futur immeuble au 425, 6e Avenue au coût de 500,00\$ avant taxes.

11.3 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LE PLAN D'ARCHITECTE DU FUTUR **IMMEUBLE AU 425, 6° AVENUE**

Réjean Rajotte donne avis de motion à l'effet qu'il présentera un règlement en lien avec le règlement d'emprunt pour la conception du plan d'architecte en lien avec le futur immeuble au 425. 6^e Avenue.

11.4 LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE -**RENOUVELLEMENT AFFILIATION 2016-2017**

Résolution numéro 140-05-2016

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par André Lévesque, il est résolu, à l'unanimité, de renouveler l'affiliation pour Loisir et Sport Montérégie 2016-2017 au coût de 80,33\$ avant taxes.

11.5 FOIRE DE L'ENVIRONNEMENT -**CONTRIBUTION POUR L'ANNÉE 2016**

Résolution numéro 141-05-2016

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par André Lévesque, il est résolu, à l'unanimité, de fournir deux prix de présence à la Foire de l'environnement en septembre 2016, soit deux arbres pour un maximum de 100,00\$.

12. SUJETS DIVERS

Aucun.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disponibilité de l'assistance.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro 142-05-2016

Sur proposition de Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, de lever la séance à 20h40.

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions précédentes.

Yves Petit, maire

Véronique Piché, Directrice générale et secrétaire-trésorière

Nos annonceurs ENCOURAGEZ-LES









Matériaux de construction - Quincaillerie Moulées - Engrais - Semences Herbicides - Centre de jardin

655, Principale, Sainte-Hélène-de-Bagot 450 791-2666 coopste-helene.qc.ca





450 793-2908 info@horizongraphique.com 210, Saint-Patrice Saint-Liboire Qc J0H 1R0

www.horizongraphique.com







vêtements

graphisme

objets promo





impression

grand format







Ébénisterie Sainte-Hélène

Salle de bain Armoires de cuisine **SUR MESURE**

RÉSIDENTIFI & COMMERCIAL

450 791-2633

432. 2º rue. Sainte-Hélène-de-Bagot

Depuis plus de 30 ans!

REMISE À NEUF d'armoires de cuisine et de meubles

- ▶ RÉPARATION
- DÉCAPAGE
- **FINITION**

Meubles







Notaire & Conseillère juridique



785, rue Principale Ste-Hélène-de-Bagot (Québec) JOH IMO Tél.: (450) 791-2785 / Télécopieur: (450) 791-2788

courriel: ichabot@notarius.net www.isabellechabot.com



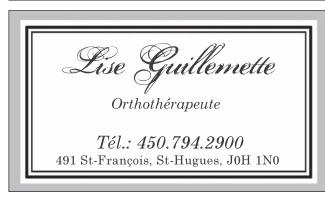




ROYAL LEPAGE

MULTI-SERVICES • Agence immobilière

Pour vendre ou acheter nous sommes la solution!























Émilie & Daniel Croteau

Marché Ste-Hélène

685 rue Principale Ste-Hélène de Bagot (Qc) J0H 1M0 Tél.: 450-791-2412 Téléc.: 450-791-2823

BONICHOIX



PASCAL MARTIN **NOTAIRE**

450 773-3111

755, Ste-Anne, Saint-Hyacinthe

pascal.martin@notarius.net



PIERRE-YVES MARTIN

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN inc.

770, RUE PAUL-LUSSIER STE-HÉLÈNE-DE-BAGOT JOH 1MO

TÉL.: (450) 778-7271









274, 5º Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot, Qc JOH 1M0 Cell.: 450 278-5322 • Téléc.: 450 791-2702 transportblmf@gmail.com



Me Marvse Dubé, avocate 1600, Girouard Ouest, bur. 236 Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2Z8

Bureau: (450) 773-8445 Montréal: (514) 866-8445 Télécopieur: (450) 773-2112 Courriel: etude@jurisylvestre.ca



Bureau de circonscription 1072, rue Dubois, Acton Vale (Québec) JOH 1A0

Téléphone : 450 546-3251 Télécopieur: 450 546-5794 Sans frais: 1 800 969-3793

Andre.Lamontagne.John@assnat.qc.ca



André Lamontagne Député de Johnson





385, rue Couture Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) JOH 1M0 • 450-791-2476

BILAN DE LA 12e ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ANNUELLE
DE VOTRE CAISSE
ÊTRE MEMBRE
À SES AVANTAGES

- 3 290 membres propriétaires
- 125 000\$ en retour aux membres et à la collectivité
- 164 millions de dollars d'actif, une croissance de 4,7%
- 279 millions de dollars de volume d'affaires sous gestion, une croissance de 5,1%
- Une caisse solide et performante bien implantée dans son milieu

Le dimanche 24 avril dernier, la Caisse Desjardins de la Seigneurie de Ramezay a tenu sa 12^e assemblée générale annuelle au Centre communautaire de Sainte-Hélène-de-Bagot.

Partenaire dans la communauté

Parce que la Caisse est une institution financière de nature coopérative, elle appuie de nombreux projets initiés par les organismes locaux et régionaux. En 2015, cet appui financier s'est traduit par le versement de plus de 23 700\$ en dons et commandites et en fonds d'aide au développement du milieu. Il s'agit d'un investissement considérable dans la collectivité et la Caisse est fière d'y laisser son empreinte.

Être membre à ses avantages

Votre Caisse vous a versé plus de 22 422 \$ en rabais et remises. C'est plus de 950 avantages remis! Sans compter les nombreux rabais marchands, les privilèges liés à nos commandites et les 2 Avantages surprises organisées par votre Caisse soit lors du Festival du Porc de Saint-Nazaire-d'Acton et lors de la Soirée Casino à Sainte-Hélène-de-Bagot.

Prix de présence

Deux prix de présence ont été tirés parmi les membres présents soit un iPad et un crédit voyage de 500\$. Les gagnantes sont M^{me} Céline Paré et M^{me} Micheline Lemonde.

Élections

Trois postes au conseil d'administration et un au conseil de surveillance étaient à pourvoir. Mesdames Diane Hébert-Dubé et Kateri Pelland de même que M. François Lapierre ont été réélus au conseil d'administration. M^{me} Sylvie Fafard a été élue au conseil de surveillance.



M. Normand Choquette, directeur général de la Caisse et M. Yvan Sicotte, dirigeant, accompagnent \mathbf{M}^{me} Céline Paré, gagnante d'un iPad.



M. Normand Choquette, directeur général, M^{me} Nathalie Witty, adjointe à la direction et M. Yvan Sicotte, dirigeant de la Caisse, accompagnent M^{me} Micheline Lemonde, gagnante d'un crédit voyage de 500\$.

